

Est-ce la ministre d'État à la Jeunesse (M^{me} Champagne) qui a recommandé sa suppression, ou bien la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald)? Quel genre de programme envisage-t-elle pour remplacer le programme d'emploi d'été pour étudiants?

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. S'il examine les documents publiés la semaine dernière avec l'énoncé de politique économique, il constatera que l'annulation du programme d'emploi d'été s'accompagnait d'une autre mesure. En effet, le gouvernement a annoncé qu'il mettrait en œuvre d'autres programmes. Comme le député le sait, nous avons réservé environ un milliard de dollars pour de nouveaux programmes de création d'emplois. Pour l'été prochain et les années à venir, nous avons l'intention de coordonner nos efforts avec ceux des gouvernements provinciaux et du secteur privé.

Je peux d'ores et déjà affirmer au député que ces programmes seront élaborés dans les prochains mois et qu'ils seront en vigueur l'été prochain. Je peux donner cette assurance au député, à ses collègues et à tous les jeunes canadiens.

M. Baker: Monsieur le Président, je voulais poser une autre question à la ministre, mais je me vois obligé de faire une mise au point étant donné ce qu'elle vient de dire. En effet, dans certaines régions assez vastes de notre pays, il n'existe aucune entreprise privée, pas même un McDonald. Ce sont des régions où le taux de chômage est élevé et où il faut absolument que l'un des deux gouvernements crée directement des emplois pour que les jeunes qui terminent leurs études secondaires puissent se payer des études à l'université ou dans une école professionnelle. Certaines provinces, et c'est le cas de Terre-Neuve, n'ont pas de programme direct de création d'emplois pour les étudiants. Or c'est la seule façon dont un étudiant peut poursuivre ses études ou retourner à l'école l'année suivante.

La ministre peut-elle nous garantir dès aujourd'hui que le gouvernement mettra sur pied directement un programme de création d'emplois pour les étudiants l'été prochain afin de remplacer celui qu'il vient d'annuler? La question est simple. Le secteur privé n'a rien à voir là-dedans puisqu'il n'y a pas d'entreprises privées dans un grand nombre de ces régions. Je veux naturellement parler d'étudiants pauvres et non pas de ceux qui viennent de familles aisées. Je demande à la ministre une réponse catégorique: Peut-elle nous garantir que le gouvernement administrera l'été prochain un programme de création d'emplois pour les étudiants?

• (1600)

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je sais parfaitement qu'il y a au Canada des régions et des groupes de citoyens qui sont défavorisés. Je pense que nous avons déjà manifesté nos bonnes intentions à cet égard en annonçant des programmes de création directe d'emplois d'une valeur de 430 millions de dollars pour cet hiver. Il s'agit de projets qui n'avaient pas été déjà prévus par l'ancien gouvernement libéral. Ils n'existaient pas avant.

Pour ce qui est de l'été prochain, je tiens à assurer au député que nous allons mettre ces programmes au point lors des consultations que nous aurons au cours des trois prochains mois. Je n'ai pas l'intention d'annoncer aujourd'hui quel sera le

résultat de ces consultations, mais je peux dire au député qu'il y aura des programmes l'été prochain.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall) pose la dernière question.

M. Dingwall: Monsieur le Président, ma question s'adresse à la même ministre. Elle a annoncé l'octroi de 430 millions de dollars pour le programme Canada au travail. La ministre peut-elle nous dire si c'est pour une période de deux ans ou seulement pour l'exercice 1985-1986? Deuxièmement, elle parle du fonds de un milliard de dollars pour la création d'emplois et la formation. En répondant à cette question, peut-elle préciser si la Loi nationale sur la formation que nous avons édictée sera abolie et peut-elle nous dire exactement quand ce milliard de dollars sera déboursé et comment il sera utilisé? Elle parle de discussions et de consultations, mais les Canadiens voudraient savoir quand le gouvernement annoncera comment cet argent sera utilisé.

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je pourrais peut-être répondre à ces questions dans l'ordre inverse. Ce milliard de dollars ne sera pas affecté avant que nous n'ayons fini de consulter nos autres partenaires. Tout est là. J'espère que ces consultations aboutiront d'ici un mois. C'est ce que j'espère. Je ne suis pas en mesure pour le moment d'assurer catégoriquement au député qu'elles auront toutes pris fin d'ici à là, mais c'est l'objectif que nous nous sommes fixé.

La deuxième partie de la question concerne la Loi nationale sur la formation professionnelle. Je me suis entretenu avec mes collègues provinciaux, les personnes qui ont signé les ententes au nom des provinces en vertu de la Loi nationale sur la formation professionnelle. Nous nous sommes entendus pour prolonger le délai d'application de cette loi d'un an, afin que les consultations puissent se poursuivre en vue d'étendre la portée de la loi et d'y apporter toutes les modifications ou les changements jugés nécessaires.

Quant au programme Canada au travail, il a été prévu pour cet hiver. Bien entendu, il a été lancé au début de l'année financière 1984-1985. Il débordera sur la prochaine année financière. L'explication est simple: certains des projets qui auront déjà été mis en chantier ou le seront le 1^{er} janvier ne seront pas achevés avant le prochain exercice financier.

Le président suppléant (M. Paproski): La période réservée aux questions et observations est maintenant terminée. La parole est maintenant à . . .

[Français]

. . . l'honorable ministre d'État (Jeunesse) et députée de Saint-Hyacinthe-Bagot.

L'hon. Andrée Champagne (ministre d'État (Jeunesse)): Je voudrais d'abord remercier mes collègues qui, toutes tendances confondues, m'ont adressé leurs vœux de succès à l'occasion de ma nomination à titre de ministre d'État à la jeunesse. Je peux leur assurer de ma loyale collaboration et de mon total dévouement. J'apprécie d'autant plus leur appui, monsieur le Président, que j'en aurai besoin pour remplir le mandat que m'a confié le très honorable premier ministre du Canada (M. Mulroney) auprès des jeunes de notre pays.